

A cela s'ajoute encore la Route cantonale en traversée dont le réaménagement fait également l'objet de réflexions dans le but de rendre le passage des véhicules plus compatible avec la vie d'un cœur de village.

2. Historique

La Commune d'Ollon a eu l'opportunité d'acheter la parcelle n° 7'786 (anciennement propriété de la Fondation Cossy)¹ et la parcelle n° 7'776 (anciennement propriété de l'Etat de Vaud)², CE qui lui permet d'avoir la maîtrise foncière sur ce secteur stratégique d'environ 17'000 m², si l'on y ajoute notamment la parcelle n° 980 qui regroupe la caserne des pompiers, un parking et le parc pour enfants.

Cette zone, située aux abords de la gare qui regroupe le train et les bus, permettrait d'accueillir des constructions, des aménagements et installations nécessaires aux utilisateurs, permettant l'amélioration de la qualité de vie du centre du village d'Ollon.

En 2017 et suite une intervention lors d'un Conseil communal, la Municipalité a mis sur pied une commission de réflexion relative à l'aménagement du centre du village, afin de mieux connaître les attentes des citoyennes et citoyens.

L'Exécutif a donc invité des représentants des partis politiques, des commerçants et des sociétés locales pour entendre leurs envies et préoccupations. Suite à deux séances de travail, voici qu'elles ont été les principales demandes ou préoccupations :

- Parking enterré
- Maison du terroir
- Place de fête
- Salle polyvalente
- Local pour les jeunes
- EMS ou logements protégés
- Locaux de rangements pour les sociétés locales

3. Objet du préavis et méthodologie

Afin d'avoir une vision plus large et complète sur les besoins et attentes des acteurs et des habitants, et surtout de pouvoir planifier le développement et les investissements, la Municipalité désire mandater la société **eqilab**³ pour ce projet appelé « Ollon 2050 ».

Forte d'une grande expérience dans le domaine de la gestion du patrimoine territorial, cette société propose une méthodologie unique afin d'identifier les différentes caractéristiques territoriales composées d'éléments environnementaux, économiques, sociaux ou patrimoniaux et mettre en évidence Ces interactions entre-elles.

Dans le cadre du réaménagement du centre d'Ollon, cette identification permet de caractériser les attentes des différentes catégories d'habitants et de mieux définir les besoins et les usages pour le village. Cette approche permet également d'accéder aux besoins des milieux économiques ainsi que des personnes qui travaillent sur la Commune.

La méthodologie propose une approche collaborative qui permettra, dans un premier temps, d'identifier les attentes et de formaliser ensuite une vision partagée sur ce que devrait être le centre du village. Cette vision partagée aboutira sur la rédaction du

¹ Préavis 2017/04 - OLLON - Achat de la parcelle n° 7'786 propriété de l'Etat de Vaud

² Préavis 2015/12 - OLLON - Achat de la parcelle n° 7'776 propriété de l'Etat de Vaud

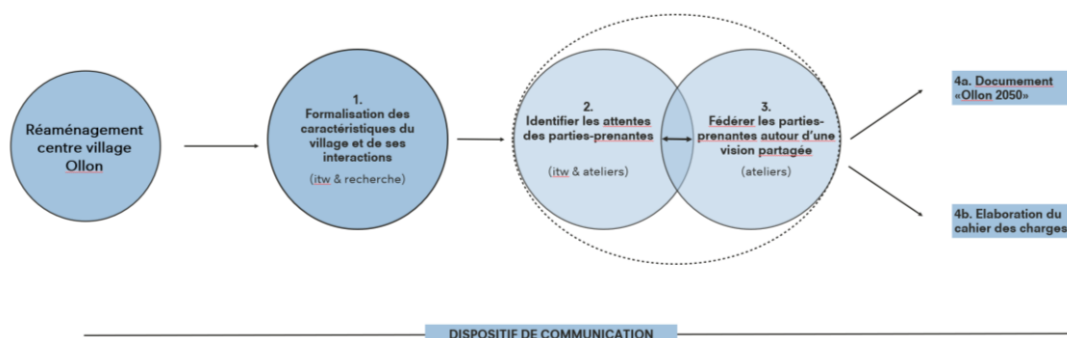
³ <https://eqilab.com>

document « Ollon 2050 » ainsi qu'un cahier des charges précis qui pourra constituer le dossier de référence pour un appel d'offres auprès des professionnels de l'aménagement.

Dans le but d'assurer un processus participatif complet, la méthodologie propose que la Commune crée un Comité de pilotage (COFIL) afin de suivre et de valider les différentes étapes par l'ensemble des acteurs du village.

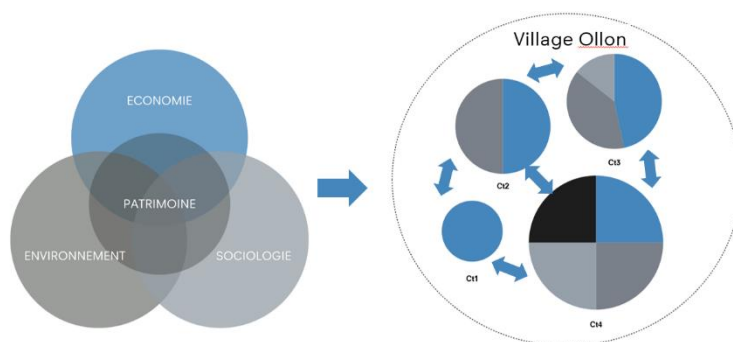
En vue d'atteindre les objectifs pour la réalisation d'un travail participatif et l'élaboration d'un cahier des charges pour le centre du village d'Ollon, eqilab accompagne la Municipalité pour :

1. formaliser les caractéristiques du village d'Ollon et ses interactions,
2. identifier les attentes et co-construire une vision pour le centre d'Ollon,
3. élaborer le document « Ollon 2050 » et un cahier des charges pour le réaménagement du centre du village d'Ollon,
4. déployer le dispositif de communication pour soutenir l'ensemble du processus.



ETAPE 1 – FORMALISER LES CARACTÉRISTIQUES DU VILLAGE D'OLLON ET SES INTERACTIONS

Objectif : Obtenir une image la plus précise possible sur les réalités environnementales, économiques, sociales et patrimoniales du village d'Ollon afin de pouvoir mieux comprendre les dynamiques et déterminer les interactions territoriales. **Cette compréhension permettra de cadrer le travail participatif et de créer un cahier des charges qui soit en adéquation avec la réalité du village.**



Méthodologie :

Quoi	Qui	Comment
Création d'un Comité de pilotage (COFIL)	Commune d'Ollon	/
Collecte d'informations auprès des acteurs économiques du village	eqilab / prestataires	Interviews
Collecte d'informations auprès des associations villageoises	eqilab / associations	Interviews
Collecte d'informations auprès des habitants	eqilab / habitants	Interviews

Recherche dans documentation interne	eqilab / Commune / prestataires / associations	Synthèse
Recherche dans documentation externe (notamment historiques)	eqilab	Synthèse
Identification des caractéristiques et des interactions territoriales	eqilab	Analyse/synthèse
Validation des caractéristiques	eqilab / COPIL	Atelier x1
Analyse des résultats du 8 mai 2018 en regard des résultats des caractéristiques	eqilab	Synthèse

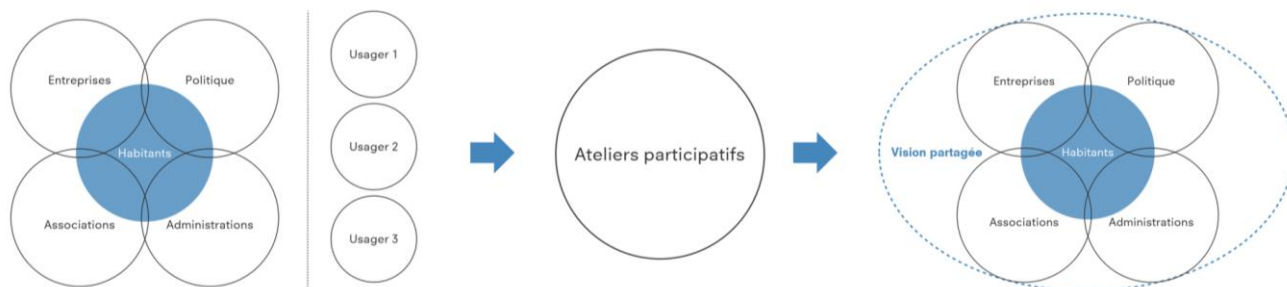
Livrables :

- Les caractéristiques du village d'Ollon et ses interactions.
- Synthèse de la séance du 8 mai 2018 en regard des caractéristiques.

ETAPE 2 – IDENTIFIER LES ATTENTES ET CO-CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGEE POUR LE CENTRE D'OLLON

Objectif : Sur la base du résultat des caractéristiques du village d'Ollon et de ses interactions, identifier les attentes des parties prenantes du territoire et de ses usagers au travers d'ateliers participatifs afin de pouvoir mieux appréhender le réaménagement du centre du village d'Ollon, tout en le cadrant dans les dynamiques existantes identifiées lors de l'étape 1. La forme des ateliers sera précisée une fois les résultats connus de l'étape 1 et de l'identification des parties prenantes. Elle pourra prendre des formes multiples et complémentaires avec du travail en salle, sur le terrain ou en intégrant des activités avec les enfants du village.

En réponse à ces attentes, établissement d'une vision partagée par toutes les parties prenantes qui servira d'épine dorsale du cahier des charges.



Méthodologie :

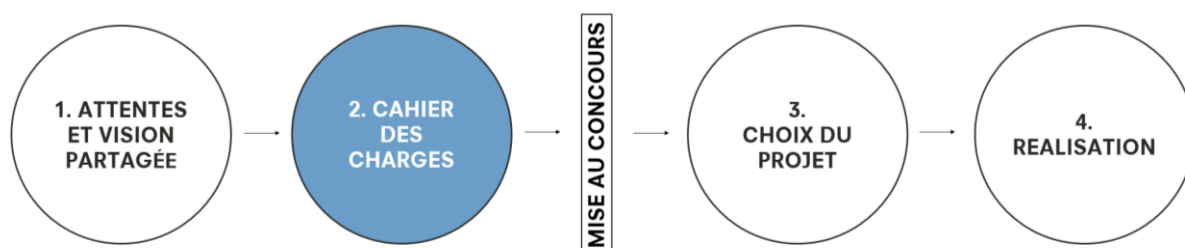
Quoi	Qui	Comment
Identification des parties prenantes	eqilab / COPIL	/
Choix de la forme des ateliers	eqilab / COPIL	/
Identification des attentes des parties prenantes et des usagers en rapport avec les résultats de l'étape 1	eqilab / parties prenantes concernées	Atelier x6
Identification de la vision partagée de toutes les parties prenantes en fonction des résultats des premiers ateliers	eqilab / COPIL / parties prenantes concernées	Atelier x1
Consolidation et validation de la vision partagée	eqilab / COPIL	Atelier x1
Formalisation synthèse étapes 1 et 2 comme base de déploiement de l'étape 3	eqilab	Synthèse

Livrables :

- Attentes des parties prenantes et des usagers par rapports aux caractéristiques.
- Vision partagée par les parties prenantes.

ETAPE 3 – ELABORER LE DOCUMENT « OLLON 2050 » ET LE CAHIER DES CHARGES

Objectif : Sur la base du résultat des caractéristiques et des interactions du village d'Ollon, de l'identification des attentes des parties prenantes et de l'établissement de la vision partagée consolidée par le COPIL, rédaction d'un cahier des charges qui pourra servir pour la mise au concours d'un projet de réaménagement du centre du village mais qui servira également de feuille de route pour la Commune pour l'évolution du village à plus long terme.



Méthodologie :

Quoi	Qui	Comment
Formalisation d'un document « Ollon 2050 » sur la base des résultats des étapes 1 et 2	eqiilab	Synthèse
Formalisation d'un cahier des charges en vue d'une mise au concours pour un projet de réaménagement du centre d'Ollon	eqiilab / GTO	Atelier x1
Validation du document « Ollon 2050 » et du cahier des charges	COPIL	/
Identification des objectifs et structuration de la gouvernance	eqiilab / COPIL / GTO	Atelier x2
Validation de la stratégie de gouvernance	COPIL	Validation
Identification de la stratégie de financement	eqiilab / COPIL / GTO	Atelier x1
Validation de la stratégie de financement	COPIL	Validation
Formalisation plan stratégique	eqiilab	Synthèse
Validation plan stratégique	COPIL	/

Livrables :

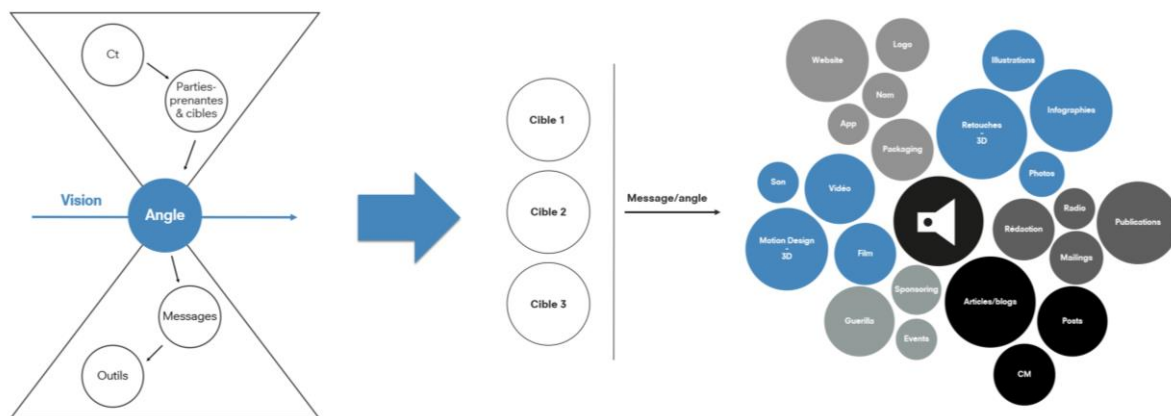
- Document de synthèse « Ollon 2050 ».
- Cahier des charges pour une mise au concours pour le réaménagement du centre du village d'Ollon.

ETAPE 4 – DEPLOYER LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION POUR SOUTENIR L'ENSEMBLE DU PROCESSUS.

Objectif : Soutenir l'ensemble des étapes avec une communication ciblée et efficace qui permette à tous les acteurs du village et la Commune de suivre l'évolution des réflexions et des décisions. Ce dispositif doit servir à associer de manière large la population au processus participatif et de favoriser une large adhésion de la population aux projets qui seront choisis. Cette étape permet également de mettre en place une dynamique sociale

participative positive qui peut durer bien au-delà de la seule élaboration du document « Ollon 2050 ».

Le choix des dispositifs se fera par le COPIL au fur et à mesure de l'avancement du projet. Ils pourront prendre des formes diverses telles que site internet, blog, forum de participation, animation, exposition, sondage, balade dans le village, carnet de bord, etc.



Méthodologie :

Quoi	Qui	Objectifs
Communication étape 1	eqiilab / COPIL	Présenter aux habitants de la Commune les enjeux de la démarche
Communication étape 2	eqiilab / COPIL	Participation et présentation pour/de la vision partagée
Communication étape 3	eqiilab / COPIL	Présentation du document « Ollon 2050 » et du cahier des charges

Livrable :

- Dispositifs ad'hoc pour chaque étape.

4. Planification

	Mois													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
ETAPE 1 – FORMALISER LES CARACTERISTIQUES DU VILLAGE D'OLLON ET SES INTERACTIONS														
Collecte d'informations auprès des acteurs économiques du village														
Collecte d'informations auprès des associations villageoises														
Collecte d'informations auprès des habitants														
Recherches dans la documentation interne et externe (notamment historique)														
Identification des caractéristiques et des interactions territoriales														
Validation des caractéristiques														
Analyse des résultats du 8 mai 2018 en regard des résultats des caractéristiques														

ETAPE 2 – IDENTIFIER LES ATTENTES ET CO-CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGEE POUR LE CENTRE D'OLLON												
Identification des attentes des parties prenantes et des usagers en rapport avec les résultats de l'étape 1												
Identification de la vision partagée de toutes les parties prenantes en fonction des résultats des premiers ateliers												
Consolidation et validation de la vision partagée												

ETAPE 3 – ELABORER LE DOCUMENT « OLLON 2050 » ET LE CAHIER DES CHARGES												
Formalisation d'un document « Ollon 2050 » sur la base des résultats des étapes 1 et 2.												
Formalisation d'un cahier des charges en vue d'une mise au concours pour un projet de réaménagement du centre d'Ollon												
Validation du document « Ollon 2050 » et du cahier des charges												

ETAPE 4 – DEPLOYER LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION POUR SOUTENIR L'ENSEMBLE DU PROCESSUS												
Communication étape 1												
Communication étape 2												
Communication étape 3												

5. Marchés publics

Au vu du montant des prestations, la Municipalité a opté pour la procédure du « gré à gré ». Par ailleurs, peu de sociétés en Suisse sont capables d'offrir les prestations d'équilibre. L'expérience et les références fournies ont convaincu l'Exécutif qui invite les Conseillères et Conseillers communaux à visiter le site internet de la société ³.

6. Montant des prestations

	Heures	Total en CHF
ETAPE 1 – FORMALISER LES CARACTERISTIQUES DU VILLAGE D'OLLON ET SES INTERACTIONS		
Collecte d'informations auprès des acteurs économiques du village	16h	2'400.--
Collecte d'informations auprès des associations villageoises	10h	1'500.--
Collecte d'informations auprès des habitants	16h	2'400.--
Recherches dans documentation interne et externe (notamment historique)	32h	4'800.--
Identification des caractéristiques et des interactions territoriales	10h	1'500.--
Validation des caractéristiques	6h	900.--
Analyse des résultats du 8 mai 2018 en regard des résultats des caractéristiques	8h	1'200.--
TOTAL Etape 1	98h	14'700.--

ETAPE 2 – IDENTIFIER LES ATTENTES ET CO-CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGEE POUR LE CENTRE D'OLLON		
Identification des attentes des parties prenantes et des usagers en rapport avec les résultats de l'étape 1	40h	6'000.--
Identification de la vision partagée de toutes les parties prenantes en fonction des résultats des premiers ateliers	16h	2'400.--
Consolidation et validation de la vision partagée	8h	1'200.--
TOTAL Etape 2	64h	9'600.--

ETAPE 3 – ELABORER LE DOCUMENT « OLLON 2050 » ET LE CAHIER DES CHARGES		
Formalisation d'un document « Ollon 2050 » sur la base des résultats des étapes 1 et 2	40h	6'000.--
Formalisation d'un cahier des charges en vue d'une mise au concours pour un projet de réaménagement du centre d'Ollon	20h	3'000.--
Validation du document « Ollon 2050 » et du cahier des charges	16h	2'400.--
TOTAL Etape 3	76h	11'400.--

ETAPE 4 – DEPLOYER LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION POUR SOUTENIR L'ENSEMBLE DU PROCESSUS.		
Communication étape 1	forfait	3'000.--
Communication étape 2	forfait	6'000.--
Communication étape 3	forfait	6'000.--
TOTAL Etape 4	/	15'000.--
TOTAL étapes 1 à 4 HT		50'700.--
TVA 7.7 %		3'900.--
TOTAL TTC		54'600.--

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal d'Ollon, dans sa séance du 11 décembre 2020,

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 2020/07
- ayant entendu le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour


décide

1. d'**AUTORISER** la Municipalité à mandater la Société **Eqilab** dans le but de permettre à cette dernière de démarrer les travaux relatifs au projet baptisé « Ollon 2050 », ce pour le montant de **Fr. 54'600.--TTC**,
2. de lui **ACCORDER** à cet effet le financement par la trésorerie courante pour le montant de **Fr. 54'600.-- TTC**,
3. d'**AMORTIR** l'investissement la première année qui suit la fin des travaux, et cela durant une période de **3 ans** par le CF 420.3310.00

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 novembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

Le Syndic :


P. Turrian



Le Secrétaire


Ph. Amevet